

LE DÉPARTEMENT DE L'AIN EST SOLIDAIRE DES DÉPARTEMENTS « DROITE, CENTRE ET INDÉPENDANTS » QUI ANNONCENT QU'ILS NE PAIERONT PAS L'AUGMENTATION DE 1,7% DU RSA AU 1^{ER} AVRIL

Le groupe « Droite, Centre et Indépendants » de Départements de France (DF) s'est réuni autour de son Président Nicolas LACROIX en séminaire de travail à Beauvais, les 25 et 26 mars, en présence de François SAUVADET, Président de DF. Jean Deguerry, Président du Département de l'Ain et porte-parole de Départements de France, était également présent.

A quelques jours d'un comité des financeurs réunissant l'ensemble des acteurs des solidarités autour de Madame Catherine VAUTRIN, Ministre en charge, et alors que les dépenses supplémentaires à venir en 2025 sont d'ores et déjà évaluées à près d'un milliard d'euros, les Présidents du groupe DCI ont souhaité affirmer avec vigueur qu'ils n'accepteront plus de payer les décisions de l'État sans qu'elles ne soient compensées.

Ainsi, les Départements du Groupe DCI s'engagent :

- A ne pas payer l'augmentation du RSA à la CAF prévue au 1^{er} avril ;
- Sur le non-paiement de principe de toute dépense nouvelle ou supplémentaire décidée unilatéralement par le Gouvernement et non compensée intégralement par lui.

Le modèle social français a un prix et chacun doit bien comprendre que son coût ne peut pas être assumé par les seuls Départements.

Par conséquent, le Conseil Départemental de l'Ain, ne paiera pas à la CAF l'augmentation de 1,7% du RSA prévue au 1^{er} avril. Il convient de souligner que cette décision n'impactera pas les bénéficiaires du RSA puisque cette allocation est versée par la CAF aux bénéficiaires.

Cette revalorisation n'étant pas compensée par l'Etat, il appartiendra donc à la CAF de voir avec son autorité de tutelle les conséquences de cette décision.

Le Département de l'Ain tient à rappeler que le reste à charge de cette prestation ne cesse de peser de plus en plus sur son budget : en 2024, le montant total du RSA dans l'Ain est de plus de 49M€ ; le reste à charge pour le Département est de 28M€.

« Trop, c'est trop ! Depuis des années, les gouvernements qui se succèdent ne cessent de décider à notre place, qu'ils s'agissent de nos dépenses sociales ou de notre masse salariale, sans compensation financière. Sans parler des prélèvements sur nos recettes pour combler le déficit de l'Etat. C'est insupportable et surtout ça n'est plus tenable. Je suis totalement solidaire de mes collègues présidents de Départements du groupe DCI. »

Jean Deguerry, Président du Département.